



FICHE DE POSTE MEDECIN COORDONNATEUR EN EHPAD

Intitulé de l'Etablissement

HOPITAL INTERCOMMUNAL DE LA PRESQU'ILE

Adresse de l'Etablissement

Avenue Pierre de la Bouexière

44350 GUERANDE

Standard : 02.40.62.65.40

Courriel : hopital@hli-presquile.fr

Accès

Le poste est basé à Guérande (Loire-Atlantique-44) à 20 minutes de Saint-Nazaire, 60 minutes de Nantes et Vannes, 1h30 de Rennes, 3h30 de Paris par TGV et 5 minutes de l'océan.

Personnes à contacter

Docteur Paul PELAGE

Président de la Commission Médicale d'Etablissement

Ligne directe : 02.40.62.64.22

Courriel : p.pelage@hli-presquile.fr

Christine PELLIGAND

Directrice des Affaires Médicales

Ligne directe : 02.72.27.89.71

Courriel : c.pelligand@ch-saintnazaire.fr

Emmanuel MORIN

Directeur Délégué

Ligne directe : 02.40.62.65.16

Courriel : e.morin@hli-presquile.fr

Présentation générale de l'Etablissement

L'établissement est composé de 49 lits de médecine (répartis sur 2 services) dont 6 lits identifiés en soins palliatifs, 10 lits d'unité d'addictologie, 80 lits de Soins de Suite et de Réadaptation (répartis sur 2 services), 266 lits en EHPAD, 42 lits en SLD, 6 places en accueil de jour et 152 places au SSIAD.

Les unités sont équipées du dossier patient informatisé.

L'établissement peut se prévaloir d'un mode de fonctionnement à échelle humaine. Notre équipe dynamique de praticiens est actuellement composée de 12 personnes.

Identification du poste

Statut : Praticien hospitalier temps partiel (80% pour les 2 sites ou 40% pour 1 site)

Service : EHPAD

Mission générale

Le médecin coordonnateur contribue par son action à la qualité de la prise en soins gériatrique et gérontologique adaptée aux besoins des résidents en favorisant une action coordonnée des différents intervenants.

Le médecin coordonnateur assure l'encadrement médical de l'équipe soignante sous l'autorité du responsable de l'établissement.

Ses activités sont réparties en 13 missions :

- Elaborer, avec le concours de l'équipe soignante, le projet général de soins, et coordonner et évaluer sa mise en œuvre ;
- Donner un avis sur les admissions des personnes à accueillir en veillant notamment à la compatibilité de leur état de santé avec les capacités de soins de l'institution ;
- Présider la commission de coordination gériatrique chargée d'organiser l'intervention de l'ensemble des professionnels au sein de l'établissement.
- Evaluer et valider l'état de dépendance des résidents ;
- Veiller à l'application des bonnes pratiques gériatriques ;
- Contribuer auprès des professionnels de santé exerçant dans l'établissement à la bonne adaptation aux impératifs gériatriques des prescriptions de médicaments ;
- Contribuer à la mise en œuvre d'une politique de formation ;
- Elaborer un dossier type de soins ;
- Etablir, avec le concours de l'équipe soignante, un rapport annuel d'activité médicale ;
- Donner un avis sur le contenu et participer à la mise en œuvre de la ou des conventions conclues entre l'établissement et les établissements de santé au titre de la continuité des soins ;
- Collaborer à la mise en œuvre de réseaux gérontologiques coordonnés ;
- Identifier les risques éventuels pour la santé publique dans les établissements et veiller à la mise en œuvre de toutes mesures utiles à la prévention, la surveillance et la prise en charge de ces risques ;
- Réaliser des prescriptions médicales pour les résidents de l'établissement au sein duquel il exerce ses fonctions de coordonnateur en cas de situation d'urgence.

Missions complémentaires

- Participe à l'élaboration du projet médical,
- Participe aux réunions institutionnelles
- Mise en œuvre possible des compétences propres du praticien (ex : DU douleur, DU rééducation, DU troubles cognitifs, DU neuro syndrome confusionnel...)

Qualifications, compétences et qualités requises

- Diplôme de docteur en médecine,
- Capacité en gériatrie
- Inscription à l'Ordre des médecins de plein exercice,

- Qualités relationnelles,
- Sens de la communication et du travail en équipe,
- Disponibilité et engagement au sein de l'hôpital,
- Sens de l'intérêt général,
- Volonté de s'investir dans l'organisation et les missions institutionnelles.